

Accusé de réception en préfecture  
076-217603844-20220331-D52-0322-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2022  
Date de réception préfecture : 05/04/2022

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29  
- présents 25  
- votant par procuration 4  
- absent 0  
- total des votants 29

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 1<sup>er</sup> avril 2022.

xxx

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-quatre mars, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Kamel BELGHACHEM, 1<sup>er</sup> adjoint, ayant reçu délégation, à cet effet, par arrêté du Maire en date du 30 mars 2022 (n°AG/5.4/115/2022).

Conformément aux dispositions dérogatoires mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 et rétablies jusqu'au 31 juillet 2022 par la loi Vigilance sanitaire n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (*et non la moitié*) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations. Par ailleurs, la séance était ouverte au public et a été diffusée, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Étaient présents :

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Michelle DAJON, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Djémaïa TAKARLI, Conseillers Municipaux.

Excusées :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire, qui donne pouvoir à M. Pascal SZALEK, *excepté pour les comptes administratifs auxquels, en sa qualité d'ordonnateur, elle ne peut prendre part au vote (Délibérations n° D.33/03.22, D.43/03.22 et D.47/03.22)*

Mme Chantal BEAUDOIN qui donne pouvoir à M. Yves GIMAY  
Mme Brigitte POLLET qui donne pouvoir à Mme Fabienne MANDEVILLE  
Mme Marianne DUHAMEL qui donne pouvoir à M. Johan GONZALEZ

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Johan GONZALEZ a été nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.52/03.22**

**Objet : Personnel Ville et CCAS  
Plan de formation 2022**

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 31.03.2022

**Délibération n°: D.52/03.22**

**Objet : Personnel Ville et CCAS  
Plan de formation 2022**

Monsieur BELGHACHEM indique que le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L423-3, prévoit l'élaboration d'un plan de formation pour l'ensemble des agents de la collectivité.

Le plan de formation s'inscrit dans une démarche de gestion des ressources humaines qui permet de maintenir et de développer les compétences nécessaires à la réalisation et à la qualité des missions de service public des agents de la collectivité. Il peut également être amené à répondre aux souhaits personnels de formation des agents.

Ainsi, le plan de formation est élaboré à partir du recensement des souhaits émis par les agents, ainsi que des besoins identifiés par la collectivité.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L421-1 à L421-8, L422-1 à L422-19, L422-21 à L422-35, L423-3 à L423-9

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 3 mars 2022,

Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal prenne acte du plan de formation 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte que lui a été présenté le plan de formation globalisé 2022 concernant le personnel de la Ville de Lillebonne & du CCAS ; plan de formation qui figure en annexe de la présente délibération.

**PLAN DE FORMATION ACTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.*

*Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Par délégation du Maire,*

*Le 1<sup>er</sup> Adjoint,*

*Kamel BELGHACHEM.*

## PLAN DE FORMATION 2022 VILLE DE LILLEBONNE

Le recueil des demandes de formation s'effectue lors de l'évaluation annuelle.

Les actions de formation proposées incluent :

- Des actions d'intégration, obligatoires et statutaires lors d'une mise en stage dans un cadre d'emplois,
- Des actions de professionnalisation tout au long de la carrière,
- Des préparations aux concours ou examens professionnels,
- Des actions individuelles (VAE, bilans de compétences etc.)

La majorité des actions de formation est réalisée auprès du CNFPT.

Ces formations ont lieu :

- Dans les locaux des centres organisateurs (Rouen, Le Havre, Caen pour la plupart, sur l'ensemble du territoire pour certaines catégories de formation), le nombre de jours de formation par agent n'est pas limité mais sans garantie que la demande sera acceptée,
- En « Union de territoire Fécamp-Lillebonne » et, dans ce cas, elles se déroulent dans la commune qui pilote le projet. Le territoire dispose de 24 jours de formation par an, chaque commune annonce ses projets et le nombre d'agents concernés. Sont retenus les projets qui concernent le plus grand nombre. Si trop d'agents sont inscrits sur une même action, le CNFPT reste décisionnaire.
- En intra, uniquement pour nos agents et elles se déroulent directement dans nos locaux. La Ville de Lillebonne-CCAS a droit à un contingent de 8 jours de formation par an. Ces formations doivent concerner au moins 10 agents pour être organisées.

Le budget de formation d'un montant de **30.000 euros** est dédié aux actions de formation qui ne peuvent pas être réalisées par le CNFPT.

Cela concerne les actions liées à la sécurité : habilitations, permis et autorisations de conduite (exemple : CACES, permis poids lourds etc.), les formations d'utilisation des progiciels, certaines formations spécialisées type BAFD ainsi que la prise en charge, sous réserve d'accord de la collectivité, d'actions de formation personnelles telles que la VAE ou le bilan de compétences.

Les coûts de formations des apprentis sont également imputés au budget de formation et représentent **32.5 %** de ce dernier. Pour les contrats signés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la prise en charge du CNFPT sera de 100% dans la limite d'un montant forfaitaire qui n'est pas encore officiellement indiqué.

Le plan de formation proposé intègre l'ensemble des demandes formulées par les agents et encadrants et a été soumis à l'avis du CT.

<b>Attestation d'Intervention Près des Réseaux AIPR</b>						
Projet	Service	Agents Cibles	Nombre de Participants	Lieu	Organisme	Nb de jours
1	Techniques	Tout agent intervenant à proximité des réseaux sur la voie publique	15	Lillebonne	CNFPT	1
<b>L'entretien professionnel un acte de management</b>						
Projet	Service	Agents Cibles	Nombre de Participants	Lieu	Organisme	Nb de jours
2	Tous les services	Encadrants	15	Lillebonne	CNFPT	2
<b>Le traitement des accidents de travail et de trajet</b>						
Projet	Service	Agents Cibles	Nombre de Participants	Lieu	Organisme	Nb de jours
3	Tous les services	Assistants de prévention et encadrants de métiers ciblés	15	Lillebonne	CNFPT	2
<b>La cohésion de groupe au sein d'un Guichet Unique</b>						
Projet	Service	Agents Cibles	Nombre de Participants	Lieu	Organisme	Nb de jours
4	Guichet Unique	Agents du GU	12	Lillebonne	CNFPT	1
<b>La création et l'entretien du fleurissement</b>						
Projet	Service	Agents ciblés	Nombre de Participants	Lieu	Organisme	Nb de jours
5	Espaces Verts	Tous les agents	15	Lillebonne	CNFPT	2



PLAN DE FORMATION 2022 VILLE DE LILLEBONNE



## Programme Annuel des Demandes de Formation UNION

2022



Département : 76

Territoire d'action de Formation : Fécamp Lillebonne

Référent du territoire :

Budget JF 2022 : 24

Projet de formation	Prévision en JF	Pilote
Intitulé projet 1 : Accueil du public en état de conscience modifiée	2	
Intitulé projet 2 : Secrétaires de mairie : actualités Etat civil, élections...(thème précis à définir)	1	
Intitulé projet 3: Accueil des enfants en situation de handicap en milieu scolaire et périscolaire	2	
Intitulé projet 4: HACCP	2	

Intitulé projet 5: La taille raisonnée des arbustes	2	Ville Lillebonne
Intitulé projet 6: Entretien du petit matériel d'espaces verts	3	Ville Lillebonne
Intitulé projet 7: Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	2	
Intitulé projet 8: Les techniques manuelles de nettoyage des locaux de type administratifs	2	Ville Lillebonne
Intitulé projet 9: Assistant de prévention (thème à définir)	1	
Intitulé projet 10 : Evacuation incendie	1	
Intitulé projet 11: Maniement des extincteurs	1	
Intitulé projet 12: Habilitation électrique BS BE	2	
Intitulé projet 13: Le harcèlement entre enfants : agir en tant que professionnel éducatif	2	
Intitulé projet 14: PSC1	1	
<b>TOTAL PROJETS 2022</b>	<b>24</b>	

## **FORMATIONS CNFPT DEMANDÉES PAR PÔLE :**

### **Pôle Direction Générale –CCJ 11 agents**

1 agent sollicite 1 action de formation à son initiative

### **Pôle Technique 43 agents dont 1 apprentie**

7 agents sollicitent 11 actions de formation, toutes à l'initiative des agents

### **Pôle Finances-commande publique 7 agents**

4 agents sollicitent au total 16 actions de formation. Toutes les formations sont à l'initiative des agents.

### **Pôle RH/GU 24 agents dont 2 apprenties**

15 agents sollicitent 27 actions de formation, l'initiative est partagée entre les agents et les responsables.

### **Pôle Sports 23 agents**

2 agents sollicitent 2 actions de formation. Toutes les formations sont à l'initiative des agents.

### **Pôle Education 99 agents dont 1 apprentie**

32 agents sollicitent 57 actions de formation, l'initiative est partagée entre les agents et les responsables.

Une demande d'intra pour 13 agents d'un même service (langue des signes) ne peut être retenue car cette formation dure 4 jours et notre quota n'est que de 8 jours pour l'ensemble des agents de la collectivité. Le responsable sera informé que cette démarche doit être faite de manière individuelle pour les agents concernés via l'inscription aux formations inter collectivités du CNFPT.

### **Pôle des Solidarités-CCAS 16 agents**

13 agents sollicitent 18 actions de formation, l'initiative est partagée entre les agents et les responsables.

**Préparation aux concours et examens professionnels :**

	Grade actuel	Concours préparé
Filière administrative	Rédacteur contractuel	Rédacteur
	Adjoint administratif	Rédacteur principal 2è C
	Adjoint administratif	Rédacteur
Filière technique	adjoint technique	agent de maîtrise
Filière animation	Animateur	Animateur Ppal 2è C
	Adjoint d'animation	Animateur
Filière sociale	Adjoint administratif	assistant socio-éducatif

**En 2021 :**

4 agents ont passé des concours de la filière administrative ; 2 en filière animation ; 1 en filière sportive ; 4 en filière technique.

Seuls deux agents ont suivi des préparations : nombreuses formations annulées en raison de la pandémie.

**VAE en cours :**

3 VAE sont en cours pour un budget global de prise en charge de **4.000 euros** (pôle éducation).

**Coût de l'apprentissage 2022 : 9.200€ (ce montant n'inclut pas les contrats qui pourraient être signés pour la rentrée de septembre)**

La Ville emploie actuellement 4 apprentis répartis dans les services suivants :

- Espaces verts
- Petite enfance (EJE)
- Ressources Humaines
- Guichet Unique



## Formations payantes hors CNFPT demandées :

Pôle	Service	Formation	Coût	Total
Direction Générale	Communication	Protocole territorial	558,00	4 024,00 €
	CCJ	Accroche et levage scénique	2 016,00	
	Codir	Arfos	1 450,00	
Rh-GU	Rh	Utilisation des modules progiciel		
	Tous les agents	Safety Bus (projet sur 3 ans)	3 075,00	9 291,00 €
Education	PENF	Recyclage Infirmière	140,00	2 788,60 €
	PENF	Formation Violences sexuelles	250,00	
	PENF	Formation IFEN appréhender les différentes formes de responsabilités professionnelles	245,00	
	PENF	Formation tous agents	1 451,60	
	Jeunesse	BAFD	702,00	
Technique	Régie municipale	Caces manitou 4 personnes	3 000,00	3 000,00 €
TOUS		Prévisions SSIAP RECYCLAGE	1 000,00	1 000,00 €

Total VDL

20 103,60 €